

Aidez-nous à pouvoir participer aux prochaines élections au Conseil de surveillance du Fonds Action EDF

Si vous êtes actionnaire salarié d'EDF à travers le PEG, vous serez prochainement appelé à voter pour désigner les représentants des porteurs de parts au Conseil de Surveillance du FCPE Action EDF. Cette élection est importante : ce fonds est le 2nd actionnaire d'EDF après l'Etat, et c'est le Conseil de surveillance qui représente les porteurs de parts lors des Assemblées Générales EDF, et qui peut y proposer des résolutions soumises au vote.

Or, notre association d'actionnaires salariés, qui est la plus importante en nombre d'adhérents, risque de ne pas pouvoir se présenter. En effet, elle se voit imposer un seuil de 500 adhérents cotisants et porteurs de parts du fonds, qui n'est pas imposé aux 4 syndicats représentatifs, qui disposent chacun d'un siège et peuvent de plus parrainer une liste syndicale.

Il y a donc une injustice, qui prive une composante importante de l'actionariat salarié d'EDF de pouvoir s'exprimer au Conseil de surveillance du fonds action.

L'association Energie en actions, issue du regroupement de plusieurs associations :

- se positionne, en toute indépendance, pour défendre les intérêts du groupe EDF placé en situation de concurrence, et de ses actionnaires minoritaires, salariés et anciens salariés,
- souhaite que l'actionariat salarié se développe à EDF, comme dans la plupart des autres entreprises, et qu'il devienne un élément moteur dans l'association des salariés à la performance de l'entreprise,
- défend une stratégie de développement du groupe EDF, créatrice de valeur et d'emploi.

Pour en savoir plus, RdV sur notre site <http://www.energie-en-actions-edf.fr>

Si vous souhaitez pouvoir voter pour une liste indépendante des organisations syndicales, faute de pouvoir modifier le seuil d'ici les élections,
aidez-nous à l'atteindre en adhérant avec une **cotisation symbolique de 1€**

Coupon à retourner, accompagné du règlement :

- par courrier à : Energie en Actions, Immeuble EDF - Carré Vert, 45 Rue Kléber, 92300 LEVALLOIS-PERRET ; dans le cas d'un règlement par chèque à l'ordre d'Energie en actions,

- ou par mail à : contact.energieenactions@gmail.com, avec paiement par virement bancaire

(IBAN : FR76 3000 3038 3100 0372 8132 246, BIC : SOGEFRPP)

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

téléphone : _____

Adresse postale : _____

Actionnaire salarié : oui / non Porteur de parts du FCPE Action EDF du PEG : oui / non

apporte mon soutien à l'association Energie en actions, d'actionnaires salariés, afin qu'une liste associative puisse se présenter à la prochaine élection des représentants des porteurs de parts du FCPE Action EDF